



## INTERVIEW

### Marlène SCHIAPPA

Secrétaire d'État auprès du Premier ministre,  
chargée de l'Égalité entre les femmes et les hommes

## « Les femmes, premières victimes du stress et des RPS »

*De nombreuses études démontrent que les femmes sont les 1<sup>ères</sup> victimes du stress et des RPS en entreprise : que vous inspire cet état de fait eu égard à la santé des femmes ?*

Ce constat m'encourage à continuer et à mener à bien mon action gouvernementale en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes. Comme j'ai coutume de dire, nous ne devons pas raisonner en solo pour agir, mais bien considérer que l'ensemble des sujets des droits des femmes sont liés. En effet : il n'y a pas d'une part les questions d'égalité professionnelle et de l'autre celles des violences. Un exemple : si nous nous adressons au problème du « harcèlement de rue » c'est aussi parce qu'il y a la conviction que les femmes ne peuvent pas répondre aux injonctions qui leur sont faites de « briser le plafond de verre » si par ailleurs leur attention est affectée par leur sécurité dans leur trajet quotidien. Plus généralement, le sens de mon action est de protéger les femmes – y compris dans leur travail. Tout d'abord en faisant connaître les lois qui existent mais qui sont mal appliquées s'agissant de l'égalité professionnelle – mais aussi en favorisant les bonnes pratiques.

*En matière d'équilibre de vie, avez-vous prévu des mesures particulières pour mieux faire respecter les temps de vie mais aussi l'application du droit à la déconnexion ou pour encourager les politiques de parentalité ?*

L'égalité professionnelle est un des axes majeurs de la feuille de route de mon ministère.

J'ai déjà ouvert les chantiers annoncés par le programme d'Emmanuel Macron avec mes collègues du Gouvernement, pour aider les parents à mieux concilier vie personnelle, vie familiale et vie professionnelle, notamment l'amélioration du congé maternité pour garantir l'équité entre les femmes et des mesures pour inciter les jeunes pères à prendre leur congé paternité et /ou parental, car aujourd'hui la plupart des pères ne prennent pas ce congé. En ce qui concerne le retour au travail des mères et pères, nous travaillons également à l'établissement d'une réelle transparence des critères d'attribution des places en crèche.

*Vous avez organisé un séminaire destiné aux entreprises sur les enjeux de l'égalité entre les femmes et les hommes dans le monde du travail. Existe-t-il un lien entre le bien-être au travail et les entreprises porteuses de pratiques respectueuses d'égalité ?*

Bien sûr, je suis convaincue que l'égalité professionnelle entre femmes et hommes mais aussi la mixité des métiers contribuent de manière significative au bien-être de tous. C'est d'ailleurs ce que démontre l'enquête Gender Scan qui m'a été remise en septembre dernier : il en ressort par exemple que la mixité des équipes dans les entreprises high-tech induit un niveau de motivation et d'engagement plus élevé des salariés que ceux qui évoluent dans des équipes non-mixtes. Il faut encourager ces évolutions vers un cercle vertueux de l'égalité.